



Joël GIRAUD, ancien Ministre Député des Hautes-Alpes

LE 17 MARS, JOËL GIRAUD S'EST VU CONFIER PAR LA PREMIÈRE MINISTRE UNE MISSION SUR LES NOUVEAUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE MONTAGNE.

Fort d'une longue expérience politique (Maire de L'Argentière-La Bessée pendant vingt-huit ans, Député des Hautes-Alpes depuis dix-sept ans, secrétaire d'État chargé de la ruralité, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales) celui-ci a acquis au fil des ans une connaissance de terrain des enjeux auxquels les territoires montagnards et ruraux doivent traditionnellement faire face. Sous-titré « **Pour une montagne vivante en 2030** » ce rapport est le fruit de plusieurs mois de consultations avec élus, associations et acteurs civils. Joël Giraud a ainsi sillonné les massifs de France, accompagné de Jean-Christophe Baudouin et Hervé Parmentier (Inspecteurs généraux à l'IGEDD), afin d'établir une feuille de route pour l'action publique en faveur du développement de ces territoires. La montagne, qui a longtemps été perçue comme une marge, puis comme entièrement dévolue aux sports d'hiver, se dévoile dans ce rapport comme un espace au fort potentiel. Il nous raconte.

LA MONTAGNE : FORCÉS ET FAIBLESSES DE TERRITOIRES ENCLAVÉS

Une de premières choses qui s'est rapidement imposée lorsque je me suis vu confier cette mission, était de faire un état des lieux de nos territoires de montagne. Nous venions de sortir de l'épidémie du Covid, la fin du « qu'il en coûte » s'annonçait et tous les territoires, que ce soient les grandes villes ou les communes de campagne, de littoral et de montagne, ont été chamboulés dans leur fonctionnement habituel. Au niveau de la montagne, l'impossibilité partielle de faire tourner les stations de sports d'hiver a représenté un grand manque à gagner. Cette situation, avec en plus le coût de l'énergie et la prise de conscience que le changement climatique signifie aussi un changement de modèle pour nos stations, a justifié

que l'on se penche sérieusement sur la question. Avant cela, il me semblait important de prendre le pouls des territoires de montagne, car si les sports d'hiver ont joué, jouent (et continueront de jouer pendant un moment encore) un grand rôle dans leur dynamisme, on ne peut pas les résumer à ce seul facteur. **Ce sont des territoires d'une richesse inouïe grâce à leurs paysages, leur artisanat, leur qualité de vie. Cependant, il ne faut pas se le cacher, ils font aussi face à de nombreux défis comme l'enclavement ou un accès difficile aux services publics.** Une partie du travail de la mission a donc été de se rendre dans les différents massifs de France à la rencontre des acteurs économiques, politiques et civils. On a ainsi auditionné plus de trois cents personnes durant ces rencontres.

LES COLLECTIVITÉS : PARTIE INTÉGRANTE DE LA SOLUTION POUR DÉVELOPPER LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Ça a été très enrichissant de prendre nos informations à la source, de voir avec ceux qui font vivre ces territoires quelles en étaient leurs visions. Travailler avec des acteurs locaux a permis d'avoir une vision globale des attentes de ceux qui pratiquent au quotidien la montagne (et pas que les alpinistes !). Il en est ressorti que les investissements de l'État ont été nombreux dans ces territoires. Le fait de nommer un secrétaire d'État spécialement dédié à la ruralité et à la montagne a été un signal fort envoyé par le Premier ministre Jean Castex, et je pense qu'on s'est beaucoup démené au niveau national pour faire bouger les choses. **Le Plan Avenir Montagnes 1 a été une réelle avancée pour construire un modèle touristique à la fois plus diversifié et plus durable pour les territoires de montagne.** Il faut aller plus loin maintenant, y compris au-delà du tourisme. Et j'en avais la certitude - Je l'ai toujours - qu'on ne



peut pas mettre en place des programmes de développement sans faire confiance aux élus locaux. Ils connaissent leur terrain, leurs administrés, leurs besoins. Faire confiance aux élus pour le développement des territoires de montagne, ça se fait notamment en repensant les instruments financiers en faveur des collectivités territoriales. C'est au cœur du sujet, notamment dans le contexte du changement climatique. Que ce soit la DGF (avec sa composante biodiversité et aménités rurales), la DSIL ou la DETR, il s'agit d'outils précieux pour favoriser l'action locale et la transition écologique de terrain. Il faut mieux les valoriser et les rendre plus facilement mobilisables. Comme je l'avais indiqué, il était par exemple indispensable de réintégrer les comptes relatifs à l'agencement et à l'aménagement des terrains au sein de l'assiette du FCTVA sous peine de voir d'importantes demandes d'augmentation de la DGF pour compenser cette réforme. Depuis peu, le fait que le fonds est de nouveau mobilisable pour les aménagements des collectivités (comme les voies vertes ou les terrains de sport) me fait dire qu'on va dans le bon sens. **Il y a un vrai besoin de moyens et d'ingénierie de la part des élus locaux pour mener à bien des politiques efficaces de développement et de transition écologique.** Il s'agit désormais d'utiliser le Fonds vert pour les mener à bien.

LE LOGEMENT : ENTRE TOURISME ET HABITAT PERMANENT, TROUVER L'ÉQUILIBRE POUR DES SITUATIONS VARIÉES

Le « sous-titre » du rapport que j'ai remis à la Première ministre porte une véritable vision pour la montagne. Vivre et travailler au pays diraient certains ! Mais pour pouvoir vivre dans les territoires de montagne, il faut qu'on travaille sur le fond pour réimplanter du service public, améliorer les mobilités et, évidemment, assurer que chacun puisse se loger. **Les tensions qui affectent le logement en zone de montagne se concentrent autour de deux thèmes qui**

doivent être traités concomitamment : assurer aux habitants permanents une offre de logement variée sur l'ensemble des territoires de montagne et privilégier une rénovation des logements à vocation touristique déjà présents. La question du logement a peut-être été le point où une certaine polarisation entre les différents territoires s'est faite le plus sentir. C'était aussi le but de cette tournée des montagnes de France : constater les potentielles différences qui existent et trouver des solutions adaptables. Certaines communes, notamment dans les Alpes, font face à une explosion du nombre de résidences secondaires et de logements touristiques. On peut évidemment se réjouir que nos montagnes attirent les vacanciers et les sportifs qui veulent profiter de leur air et de leurs paysages. **Mais quand cela relègue des résidents permanents dans les fonds de vallées, parfois loin de leur emploi, alors qu'ils font vivre ces territoires par leur travail, cela pose question.** Et à contrario certaines vallées aimeraient pouvoir attirer autant de touristes et ont besoin de logements qui leur sont destinés. Au-delà des questions de taxes, de tels ou tels abattements ou de modèles de location, il a été important de poser un double constat pour la question du logement. **Il faut détendre l'accès au logement permanent et empêcher le développement des lits froids.** Cela passera à la fois par l'extension du nombre de communes en zone tendue (permettant de déclencher la majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires), par le fait de donner plus de marge de manœuvre aux communes pour encadrer l'activité de meublés touristiques, par la réhabilitation des structures existantes pour l'accueil touristique ou encore par l'utilisation de MaPrimeRenov' pour transformer des logements touristiques en logements permanents. **Encore une fois, il faut faire confiance aux élus locaux pour adapter ces solutions à leurs territoires. C'est la clef de notre réussite commune.**